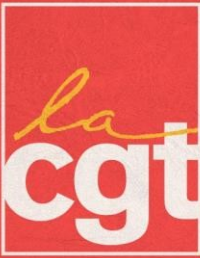


RELATIONS PRESSE CONFEDERALES



Communiqué de presse

Budget : encore une fois c'est le monde du travail qui passe à la caisse !

Depuis plusieurs semaines, le gouvernement est confronté à une contestation sociale d'ampleur. Dans les entreprises, les services publics, les lycées et les universités, les salarié-es, les jeunes et les retraité-es se sont massivement mobilisés contre la réforme des retraites et les politiques d'austérité qui frappent le monde du travail. **C'est cette mobilisation, déterminée et majoritaire dans le pays, qui a contraint Emmanuel Macron et son gouvernement à annoncer une suspension de la réforme des retraites.**

Mais l'heure est à la clarté : la suspension annoncée est en réalité un décalage de son application de quelques mois seulement. Ce simple décalage reviendrait à confirmer les 64 ans au mépris de la mobilisation de millions de travailleurs et de travailleuses depuis 2 ans et demi. Pour la CGT, la seule suspension qui vaille est un **blocage immédiat de l'application de la réforme des retraites** à 62 ans, 9 mois et 170 trimestres.

Décaler n'est pas bloquer, ni abroger. Les 64 ans et l'allongement de la durée de cotisation seraient toujours dans la loi mais leur application serait seulement décalée de quelques mois. **Le monde du travail ne tombera pas dans le piège.** En proposant la réouverture d'une conférence sur les retraites, en posant comme préalable des mesures d'économie, Sébastien Lecornu fait renaître de ses cendres le conclave de François Bayrou et redonne la main au patronat. Pour la CGT, l'heure n'est ni à la retraite à point ni à la capitalisation mais à l'abrogation de la réforme des retraites !

Le reste du budget est une violente cure d'austérité qui reprend la copie de François Bayrou avec notamment :

- le gel des prestations sociales (allocations familiales, allocations logement, AAH...) et des salaires des fonctionnaires ;
- la désindexation des pensions en 2026, 2027 et probablement après ;
- la suppression de plus de 3000 postes dans la fonction publique ;
- le doublement des franchises médicales et la baisse du budget de la santé, des hôpitaux et des Ehpad.

Ces choix injustes et dangereux s'inscrivent toujours dans la même logique : faire payer la crise au monde du travail tout en protégeant les profits et les dividendes, sans remettre en cause les 211 milliards d'aides versées aux entreprises et en tendant une nouvelle fois la main au patronat.

Avec l'abandon du 49-3, l'adoption de l'ensemble de ces mesures va reposer sur les parlementaires. La CGT les appelle d'ores et déjà à combattre toutes ces régressions. **Pour la CGT le combat continue et la mobilisation s'impose !**

Montreuil, le 14 octobre 2025